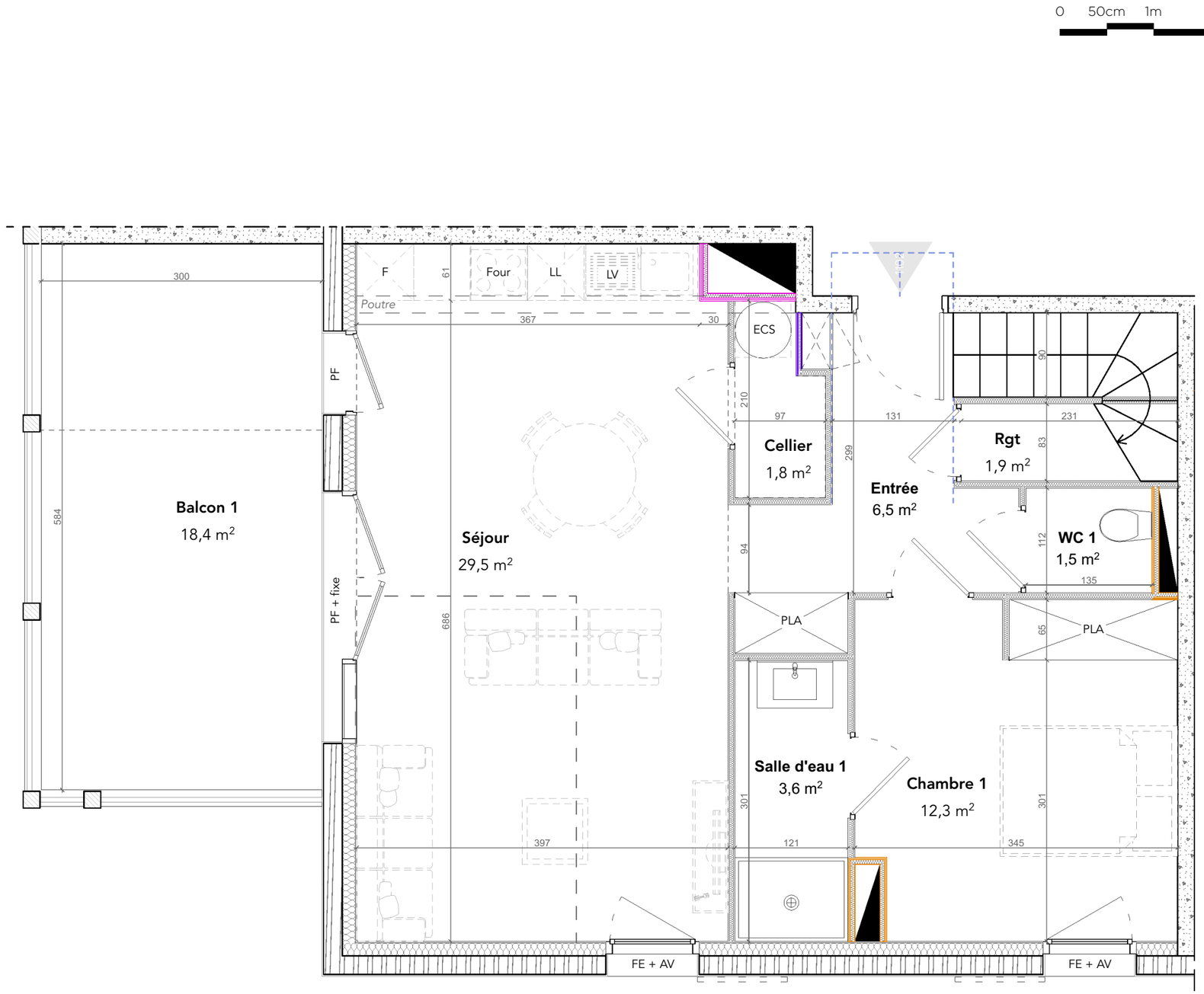


NIVEAU BAS

NOTA:
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs techniques de toute nature et des tolérances d'exécution.
Les surfaces et côtes indiquées sont approximatives. Les retombées, faux-plafonds, soffites, gaines ainsi que l'ensemble des équipements s'ils sont figurés, le sont à titre indicatif. Les logements ne peuvent faire l'objet d'aucune modification qui aurait pour conséquence de les rendre non-conformes aux réglementations en vigueur et notamment la réglementation d'accessibilité aux P.M.R. Le mobilier n'est pas fourni. Les équipements fournis sont décrits dans la notice.

LÉGENDE

LL Lave-linge · LV Lave-vaisselle · F Réfrigérateur · ECS Ballon d'eau chaude · Manoeuvres PMR · Tableau électrique

PLA : Placard aménagé
PF : porte-fenêtre
FE : fenêtre
AV : allège vitrée

Haie · Cloture et portillon

Indice: LC
TMA - NON PMR
09/07/2026

N

NEXITY
IR PROGRAMMES
PAYS-BASQUE
40, Chemin de Sabalce
64100 - BAYONNE

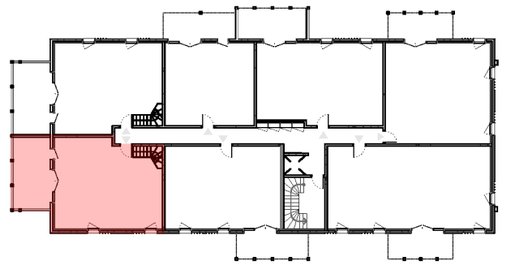
DEXENEA BIDART

RÉSIDENCE DEXENEA

245, rue Maurice Pierre - 64210 BIDART

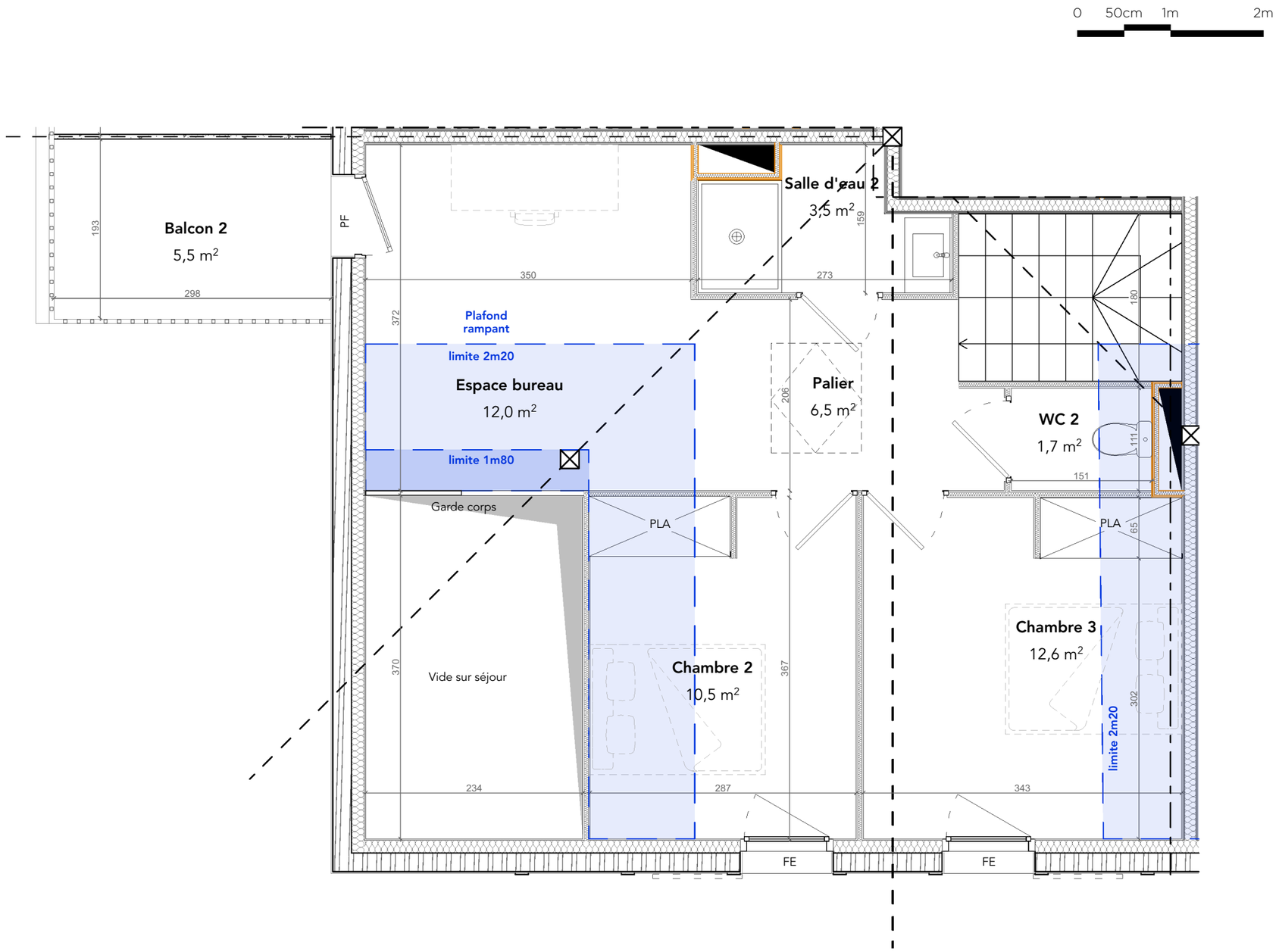


N° APPARTEMENT	NIVEAU	TYPE
1102	R+1 Combles	T4 Duplex



SURFACES HABITABLES	(m²)
Entrée	6,5
Rgt	1,9
WC 1	1,5
Cellier	1,8
Salle d'eau 1	3,6
Chambre 1	12,3
Séjour	29,5
Total surfaces niveau bas	**57,1 m²**
Total surfaces habitables	**103,9 m²**
Balcon 1	18,4

PAUL RICHARD ARCHITECTE



LÉGENDE

- Plafond rampant de 2,50m à 2,20m
- Plafond rampant de 2,20m à 1,80m
- Hauteur inférieure à 1,80m

NIVEAU HAUT

NEXITY
IR PROGRAMMES
PAYS-BASQUE

40, Chemin de Sabalce
64100 - BAYONNE

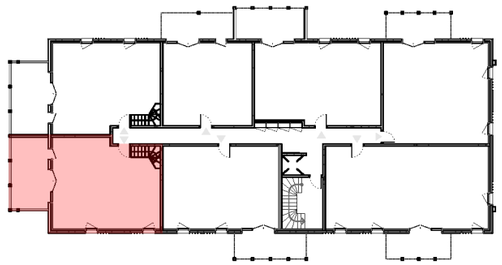
DEXENEA BIDART

RÉSIDENCE DEXENEA

245, rue Maurice Pierre - 64210 BIDART



N° APPARTEMENT	NIVEAU	TYPE
1102	R+1 Combles	T4 Duplex



SURFACES HABITABLES	(m²)
Palier	6,5
Espace bureau	12,0
WC 2	1,7
Salle d'eau 2	3,5
Chambre 3	12,6
Chambre 2	10,5
Total surfaces niveau haut	**46,8 m²**
Total surfaces habitables	**103,9 m²**
Balcon 2	5,5
Surface utile sous 1,80m	1,1

NOTA:
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs techniques de toute nature et des tolérances d'exécution.
Les surfaces et côtes indiquées sont approximatives. Les retombées, faux-plafonds, soffites, gaines ainsi que l'ensemble des équipements s'ils sont figurés, le sont à titre indicatif. Les logements ne peuvent faire l'objet d'aucune modification qui aurait pour conséquence de les rendre non-conformes aux règlementations en vigueur et notamment la réglementation d'accessibilité aux P.M.R. Le mobilier n'est pas fourni. Les équipements fournis sont décrits dans la notice.

LÉGENDE

LL Lave-linge · LV Lave-vaisselle · F Réfrigérateur · ECS Ballon d'eau chaude · Manoeuvres PMR · Tableau électrique

PLA : Placard aménagé
PF : porte-fenêtre
FE : fenêtre
AV : allège vitrée

Haie · Cloture et portillon

Indice: LC
TMA - NON PMR
09/07/2026

PAUL RICHARD ARCHITECTE

Notice travaux de réversibilité
Lot 1102

Programme : DEXENEA – BIDART (64)

ACQUEREUR: ☐ Monsieur ☐ Madame		**COACQUEREUR:** ☐ Monsieur ☐ Madame	
Nom : ……		Nom : ……	
Prénom : ……		Prénom : ……	

TRAVAUX DE REVERSIBILITE :

1 - Definition :

Les « travaux de réversibilité » sont les travaux à réaliser pour rendre le logement accessible aux personnes handicapées, selon les règles décrites aux articles 11 à 15 de l'arrêté du 24 décembre 2015 (1).

2 - Description des travaux de réversibilité :

Travaux réalisés à la LIVRAISON du bien :

- CHAMBRE 1 **:** Mise en œuvre d'un placard
- SDE : Mise en œuvre d'un receveur de douche avec ressaut compris entre 2 et 5 cm

Travaux à réaliser par l'acquéreur s'il souhaite remettre en conformité PMR son logement :

- WC : Suppression du placard de la chambre 1 et déplacement de la cloison pour créer un emplacement libre d'une largeur minimale de 80cm contre la cuvette.
- CHAMBRE 1 : déplacement de la cloison pour créer une zone de rotation de diamètre 150cm dans la SDE,
- SDE : Dépose du receveur de douche pour mise en œuvre d'une douche sans ressaut y compris toute suggestion d'étanchéisation de la chape, et raccordement de la nouvelle évacuation des eaux usées à la gaine existante.

Lots concernés par les travaux :

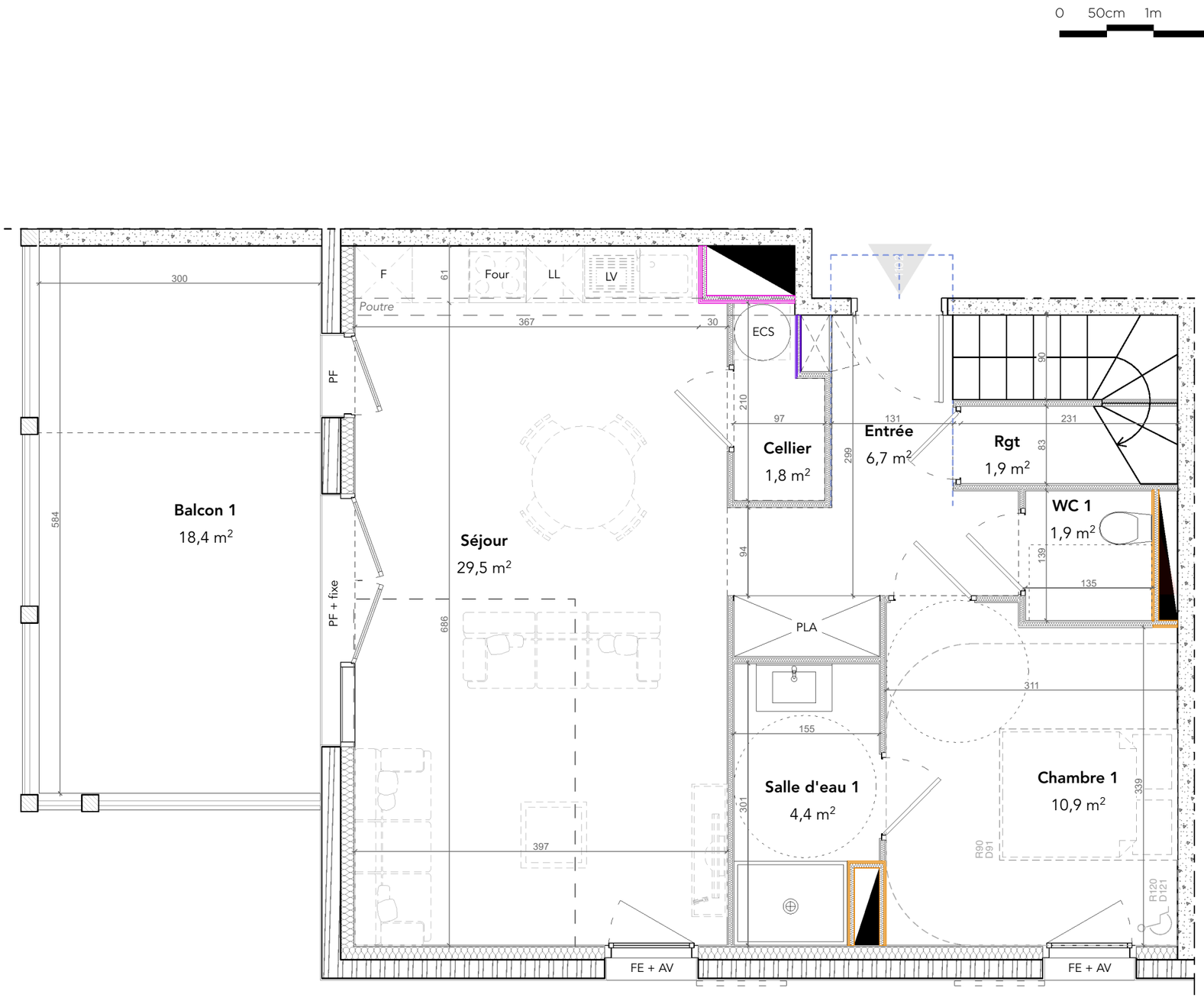
- Menuiseries intérieures, plâtrerie, plomberie, carrelage, électricité, peinture

Nota : Un plan de commercialisation « PMR » accompagne la présente fiche de réversibilité

Fait à …… Le ……

Signature(s) :

(1) Arrêté du 24 décembre 2015 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs et des maisons individuelles lors de leur construction.



NIVEAU BAS

NOTA:
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs techniques de toute nature et des tolérances d'exécution.
Les surfaces et côtes indiquées sont approximatives. Les retombées, faux-plafonds, soffites, gaines ainsi que l'ensemble des équipements s'ils sont figurés, le sont à titre indicatif. Les logements ne peuvent faire l'objet d'aucune modification qui aurait pour conséquence de les rendre non-conformes aux règlementations en vigueur et notamment la réglementation d'accessibilité aux P.M.R. Le mobilier n'est pas fourni. Les équipements fournis sont décrits dans la notice.

LÉGENDE

LL Lave-linge · LV Lave-vaisselle · F Réfrigérateur · ECS Ballon d'eau chaude · Manoeuvres PMR · Tableau électrique

PLA : Placard aménagé
PF : porte-fenêtre
FE : fenêtre
AV : allège vitrée

Haie · Cloture et portillon

Indice: LC
TMA - PMR
09/07/2026

NEXITY
IR PROGRAMMES
PAYS-BASQUE
40, Chemin de Sabalce
64100 - BAYONNE

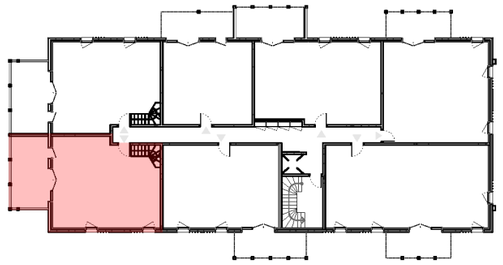
DEXENEA BIDART

RÉSIDENCE DEXENEA

245, rue Maurice Pierre - 64210 BIDART

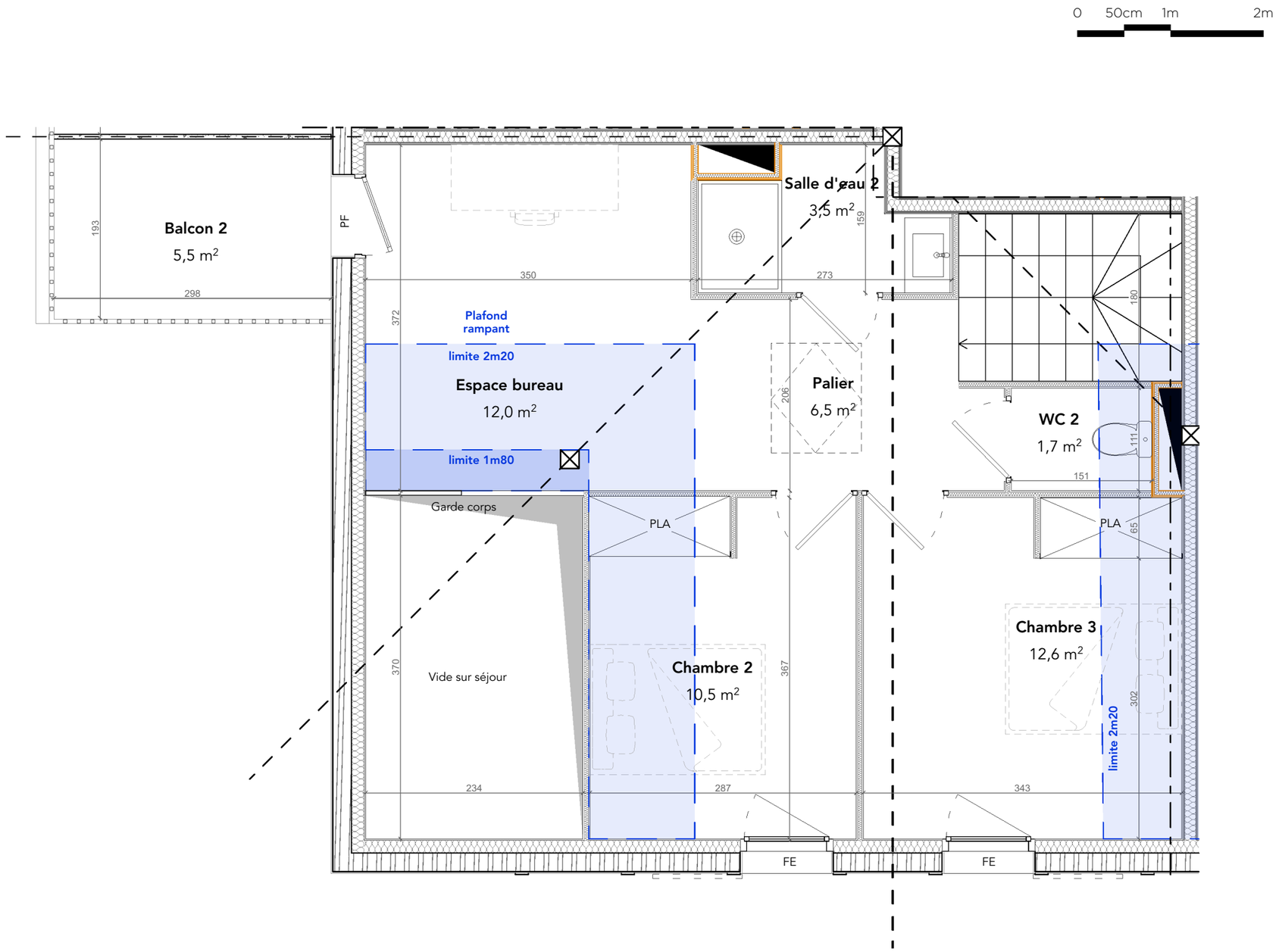


N° APPARTEMENT	NIVEAU	TYPE
1102	R+1 Combles	T4 Duplex



SURFACES HABITABLES	(m²)
Entrée	6,7
Rgt	1,9
WC 1	1,9
Cellier	1,8
Salle d'eau 1	4,4
Chambre 1	10,9
Séjour	29,5
Total surfaces niveau bas	**57,1 m²**
Total surfaces habitables	**103,9 m²**
Balcon 1	18,4

PAUL RICHARD ARCHITECTE



NIVEAU HAUT

LÉGENDE

- Plafond rampant de 2,50m à 2,20m
- Plafond rampant de 2,20m à 1,80m
- Hauteur inférieure à 1,80m

NOTA:
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs techniques de toute nature et des tolérances d'exécution.
Les surfaces et côtes indiquées sont approximatives. Les retombées, faux-plafonds, soffites, gaines ainsi que l'ensemble des équipements s'ils sont figurés, le sont à titre indicatif. Les logements ne peuvent faire l'objet d'aucune modification qui aurait pour conséquence de les rendre non-conformes aux règlementations en vigueur et notamment la réglementation d'accessibilité aux P.M.R. Le mobilier n'est pas fourni. Les équipements fournis sont décrits dans la notice.

LÉGENDE

LL Lave-linge · LV Lave-vaisselle · F Réfrigérateur · ECS Ballon d'eau chaude · Manoeuvres PMR · Tableau électrique · Haie · Cloture et portillon

PLA : Placard aménagé
PF : porte-fenêtre
FE : fenêtre
AV : allège vitrée

Indice: LC
TMA - PMR
09/07/2026

N

NEXITY
IR PROGRAMMES
PAYS-BASQUE
40, Chemin de Sabalce
64100 - BAYONNE

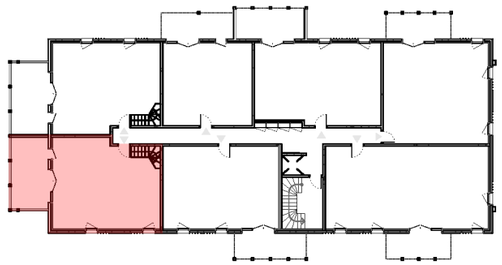
DEXENEA BIDART

RÉSIDENCE DEXENEA

245, rue Maurice Pierre - 64210 BIDART



N° APPARTEMENT	NIVEAU	TYPE
1102	R+1 Combles	T4 Duplex



SURFACES HABITABLES	(m²)
Palier	6,5
Espace bureau	12,0
WC 2	1,7
Salle d'eau 2	3,5
Chambre 3	12,6
Chambre 2	10,5
Total surfaces niveau haut	**46,8 m²**
Total surfaces habitables	**103,9 m²**
Balcon 2	5,5
Surface utile sous 1,80m	1,1

PAUL RICHARD ARCHITECTE